

On a donné à l'imprimerie  
du Gouvernement.  
Prix 15 francs par an,  
payables par trimestre et  
à demander.

Abonnements : 1 franc la ligne  
AU COMPTANT.  
Adressez à l'imprimerie du  
Gouvernement.

## PARTIE OFFICIELLE.

### MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

DIRECTION DES COLONIES. — Bureau du personnel et des  
services militaires.

Paris, le 24 mai 1853.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de vous informer que par décret du 10 mai 1853, le prince-président de la République a nommé chevalier de la Légion d'Honneur le sieur Lecourt (Pierre-Réa), brigadier au détachement de gendarmerie de l'Océanée.

Je joins ici la lettre d'avis de nomination; je vous prie de la faire parvenir à ce militaire.

Recevez, monsieur le commissaire, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de la marine et des colonies.

Pour le ministre ou par son ordre :

Le conseiller d'Etat directeur des colonies.

Signd : M. DUCOS.

DIRECTION DES COLONIES. — Bureau de législation et d'administration.

Paris, le 9 décembre 1853.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

A l'occasion du rétablissement de l'Empire dans la personne de Sa Majesté Napoléon III, M. le ministre des cultes, conformément aux intentions de l'Empereur, a demandé aux archevêques et évêques de France et aux évêques de nos colonies, de substituer à la prière chantée, dans ses derniers temps, à l'issue du service divin, l'invocation transmise en 1804, aux membres de l'épiscopat par le cardinal Caprara, au nom du Saint-Siège.

La circulaire du ministre des cultes porte la date du 1 décembre; elle est insérée au *Moniteur* du 4. Vous aurez, monsieur le commissaire, à inviter M. le supérieur ecclésiastique de la colonie à se conformer à la même disposition en ce qui le concerne.

Recevez, monsieur le commissaire, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de la marine et des colonies.

Signd : THEODORE DUCOS.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

Les charges croissantes que le mouvement nouveau et presque inattendu des affaires fait peser sur l'administration locale ont forcée le Gouvernement d'augmenter légèrement les tarifs de douane sur les spiritueux. En mettant cette mesure à exécution, il s'est cru obligé de suivre pour quelque temps encore les anciens érements, c'est-à-dire de maintenir les droits différenciels établis par les anciens tarifs. Mais il a agi là contre sa propre conviction qui le pousse à mettre tous les pavillons sur le même pied. Qui, le Gouvernement est convaincu que dans la position qu'il occupe en Océanie l'île de Taiti, les navires de toutes les nations doivent être traités avec égalité dans ses ports; et il est résolu de faire tous ses efforts pour atteindre ce résultat. Cependant il ne peut pas le payer de trop grands sacrifices; et, dès l'abord, voici comment il se décide à opérer. Les nations qui concéderont au pavillon du Protectorat le droit de reciprocité dans les ports de leur domination ou dans leurs

colonies, pourront, dans les ports de Taiti et de Moorea, des avantages et immunités qui sont accordés aux navires français. Les Américains paraissent disposés à entrer dans cette voie; déjà ils ont accordé au pavillon du Protectorat le droit de reciprocité à San-Francisco, et on discute les bases d'un traité pour étendre cet avantage à tous les ports de l'Union. Aussi le Gouvernement de Taiti, sans attendre la conclusion définitive de cette convention, est-il décidé à conférer aux navires américains le droit d'égalité avec le pavillon français; l'arrêté sera publié incessamment. Il nous importe également de voir le pavillon anglais placé sur le même pied; le mouvement de commerce et de communication qui, selon toute apparence, va s'établir entre Taiti et Sydneï nous fait un devoir de bâler de tous nos vœux et de toute notre influence l'application de ce principe. Dès que le Gouvernement de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande et de la terre de Van-Diemén, auront assuré aux navires du Protectorat la reciprocité du traitement, Taiti, à son tour, recevra le pavillon anglais sur le même pied que le pavillon français. Nous faisons la même invitation au Chili et à tous les États de l'Amérique du Sud qui nous gouvernent. Le courroux de toutes les nations y est intéressé, au même degré! Nous ne voulons qu'en citer un exemple: il y a maintenant sur la place de Papapéni, plus de 18,000 barils d'huile de baleine, propriété américaine, qu'il serait important, dans l'intérêt même des armateurs américains, de faire conduire dans quelque port des Etats-Unis. Les navires de l'Union, en ce moment fort occupés à la pêche, ne peuvent pas effectuer ces retours: tandis que si le pavillon du Protectorat était reçu, dans les ports des Etats-Unis, sur le pied d'égalité, ces huiles, propriété américaine, pourraient être portées à destination.

Taiti, nous ne savons pourquoi, n'a pas encore pris sur les plats de commerce du continent l'importance qu'elle devrait avoir. Les arrivages des denrées, destinées à la consommation n'ont rien de régulier, rien qui soit en rapport avec les besoins de la localité. Il nous advient quelques-uns d'entre ces mois entiers dépourvus de denrées alimentaires, de vins, de bière, de spiritueux, tandis que les consommateurs ne font qu'augmenter. Les affaires ont jeté dans la population indigène des sommes, considérables qu'elle ne demande qu'à dépenser. Il est vraiment à regretter qu'il n'y ait pas en même temps affluence d'objets de consommation, de telle sorte que le prix réduit des marchandises les fasse passer dans les besoins et les meurs de la population, on leur en faisant contracter l'usage. Nous reconnaissions volontiers que c'est une aventure de temps nous attendons; mais nous n'en donnons pas moins l'ordre aux spéculateurs.

### NOUVELLES DIVERSES.

On a quelques difficultés à faire élever entre les Chagos le canal français; le bateau à vapeur le Clématis fut échoué immédiatement; M. le capitaine en était mortellement blessé.

Le bateau à vapeur l'Albatros, parti de New-York pour la Veille-Côte, est le premier d'une nouvelle ligne au moyen de laquelle on espère communiquer avec les îles de l'Océanie, de l'Asie et de l'Australie. Il fait de New-York à Veracruz en 10 jours; 3 jours suffisent pour traverser le Mexique jusqu'à Acapulco, d'où enfin on atteindra San-Francisco en 7 jours; une fois le télégraphe électrique qui doit mettre New-York et New-Orléans en communication, les deux villes seront transmises au Canada avec une rapidité quasi-instantanée.

20 voiliers, 18 frégates, 67 corvettes et bateaux à vapeur doivent être adaptés aux débarquements, sont en ce moment en construction dans les différents ports militaires de la France.

Il a été construit depuis quelque temps à fidélité un certain nombre de machines à vapeur qu'on monte à l'heure qu'il est dans divers ports sur les bateaux auxquels elles étaient destinées.

mal celles des vagabonds, le Jean-Bart, le Montebello, l'Amistre, l'Orsi et celle de l'avisio le Maréchal. Les établissements en construction sont :  
 - 1<sup>e</sup> Celle d'Aissa, de 400 chevaux, viennent sur les chantiers de Rochefort.  
 - 2<sup>e</sup> Celle du vaisseau l'Ulm, de 650 chevaux, sur les chantiers de Cherbourg.  
 - 3<sup>e</sup> Celle du Patriote, de 400 chevaux, sur les chantiers de Cherbourg.

Les machines nous devront en assurer une de 1000 chevaux, dont le ministre a donné le commandement le projet, pour un vaisseau qui sera construit à Brest, et portera le nom de la Bretagne.

Le bateau à vapeur Ericson a fait une troisième expérience dont les résultats ont été très satisfaisants; par beau temps, faible brise, il a parcouru une distance de 18 milles en deux heures, et même, la machine fonctionnait à 510.

- M. Nasmyth vient d'inventer un nouveau machine fonctionnant à la vapeur, qui est une machine à vapeur à hélice qui porte le nom de l'ingénieur Nasmyth; le but de cette invention angloise est de pouvoir s'opposer sûrement à toute invasion étrangère en détruisant les vaisseaux par des tâches faites au-dessus de la flottille.

- L'or trouvé dans un an à Viloria a élevé 14,560,000 livres sterling, et dans toute la colonie 14,560,000 livres sterling, le rendement des mines a été de 25,000,000 de livres sterling.

La poste aurait envahi la Russie et y aurait causé de grands ravages.

- On crée à Paris des docks intérieurs. La dépense pour l'acquisition des terrains s'est élevée à elle seule à une somme énorme.

- Bonaparte a été mis en liberté; il a quitté le château de Ham, et a la facilité de choisir sa résidence dans la ville de France qui lui plaît.

- Il est question d'élever un palais impérial à Lyon.

- On annonce la mort de l'archiduc Régnier, aménagement vice-roi de Hongrie.

- Le général Neveu doit remplacer le comte de Dalhousie dans les fonctions de gouverneur général.

- M. le général Grenouillet étant fait sénateur, a été remplacé dans le commandement de Rome par le général de Monthier.

- Nous traduisons dans le journal *Le Yen no Tashii* la lettre suivante, qui nous a été adressée par un négociant de Pagoéti avec prière de lui donner place dans nos colonnes.

Monsieur le gérant,

J'ai l'honneur de vous informer que dans un poët virginal que je viens de faire pour l'île fut fait extrêmement pointe de vase les savages causés par l'humidité qui depuis quelques temps sévit sur les oranges à Tali. Après de consciencieuses observations fut tout bon à croire que la cause du mal est due à l'action possible d'un serpent qui se loge sous les feuilles et soutient des branches de l'orange.

Later le trame de l'arborescence une floculation de chaux, attendez l'époque de la floraison, et enfumer treize ou branchements au moyen d'une petite quantité de poudre convenablement répartie en dessous de l'orange. Si cela ne réussit pas, que je propose, un engagement pour les propriétaires et les indiens de l'orange, afin de déterminer l'ile de Pagoéti.

Si l'essai est infructueux on n'aura à regretter qu'une dépense futile; si, au contraire, ce réussit, les résultats pourront être au moins au peu de perdre une réciproque co-operation.

Je suis avec respect, etc.

J. L. Evans.

Le nombre se retrouve des enfants des deux sexes qui suivent l'astrolabe les filles a obtenu aujourd'hui une chiffre très élevée, soit 1000. Nécessaire, le péciait se connaît par l'annomination suivante des denrées qui sont vendues qui obligent le Gouvernement par sa surveillance active et stricte.

#### NOMS DES DISTRICTS.

	NOMS DES ENFANTS DES DEUX SEXES.
Hinio.	83
Mahana.	40
Tarei.	60
Sapomo.	60
Hauspa.	60
Aru.	114
Papeete.	154
Faa.	65
Bouar.	55
Pora.	106
Papam.	95
Papeari.	94
Papeari.	59
Mourea.	259

#### MARCHÉ.

Le marché de la semaine a été satisfaisant. Chaque jour nous avons pu aller rire les marchandises de tous les districts, bâtimens et pierreries chargées de fruits et de légumes du pays. Tarif, légumes, patates, fèves, bananes et matoises, nous ont été fournis en abondance. Les indigènes qui jusqu'à présent montre tant de répugnance à vendre leurs cochons se sont décidés aussi à les apprêter sur le marché.

Il est venu de très bons poisson en grande quantité; mais pour ce qui concerne les Tahitiens, font rivalité avec François; bien leur corps pour la pesanteur; aussi cet objet d'alimentation est-il resté dans un état assez médiocre. Les indigènes ont été payés avec la monnaie qu'ils gagnent. Les employés du Gouvernement souffrent, dont la solde reste fixe quand le prix des denrées va croissant, peuvent avoir à faire de la dépense publique à laquelle dépendent les tendances à une administration plus économique. Les indigènes qui ont apprivoisé le marché; les résidents européens commencent à entrer dans le manivisement qui entraîne tout; il nous est venu des îles voisines, par goélettes locales, bon nombre de marchandises; aussi le prix de la bouteille a-t-il été abaissé. Mais un peu plus tard, pour empêcher les importateurs augmentent; l'argent, bien de devenir rare, descend dans toutes les classes de la population par la multiplicité des travaux largement rétribués, et avec l'argent des goûts de bien-être qu'il entraîne aussi.

À vendre une grande quantité d'articles provenant des entrepôts publics. S'adresser à M. Sonney, directeur des portages et du comité agricole.

- M. le major Fergus, juge de paix, inspecteur des écoles et des écoles publiques, ancien aide-de-camp du R. M. l'empereur de Russie, est mort subitement vendredi, 13 mai à 5 heures du soir. Ses obsèques ont eu lieu hier. Tous les officiers de la colonie et de la division, un grand concours de masse, ont suivi le convoi jusqu'

qu'au cimetière. Le cercueil était porté par des soldats, et un régiment d'infanterie lui a rendu les derniers honneurs militaires. La mort de M. Fergus est une perte réelle pour la colonie; il était aimé et respecté.

#### Mouvement du port de Papeete du samedi

7 au samedi 14 mai 1853.

##### ENTRÉES.

10. mai Goélette américaine *Excel*, capitaine Gauvin, 89 tonneaux, 5 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Raiatea, en 6 jours 10 becs, 10 porcs, 4000 cocos, 1900 francs.

10. Goélette de Raiatea *Eunice*, capitaine Blackett, 16 tonneaux, 4 hommes d'équipage, venant de Huahine, en 2 jours, 1 tonneau d'huile, 5000 livres de porcs, 3000 francs.

9. Goélette coloniale *Tanemaru*, commandée par M. Mabire, lieutenant de vaisseau, venant des Marquises, en passant à l'île Ana.

10. Goélette coloniale *Hydrographe*, commandée par M. Parchappe, lieutenant de vaisseau, venant des Pomotu.

11. 3 mats chilien *Mercedes Montes*, capitaine Lange, 400 tonneaux, 22 hommes d'équipage, 13 passagers, venant de Californie, en 42 jours sur lest, a une forte voie d'eau.

11. Côte de Huahine *Anne*, capitaine Moine, 2 hommes d'équipage, 17 tonneaux, venant de Hoahine en 3 jours. Huile, jus de citrons, 750 fr.

12. Goélette française *Otaha*, capitaine Levis, 33 tonneaux, 5 hommes d'équipage, 4 passagers, vendredi 1<sup>er</sup> Ana en 3 jours, 20 tonneaux d'huile, 1000 francs.

##### BATIMENTS SORTIS.

11. mai. Côte françaie *Muauao*, capitaine Faraoa, pour Moorea, sur lest.

13. Côte du Huahine *Inue*, capitaine Moine, pour Huahine, sur lest.

13. Goélette américaine *Excel*, capitaine Gauvin, pour Raiatea, sur lest.

#### CALE DE HALAGE.

9. mai. Dans l'après-midi, la goélette américaine *Velasco* a été halée sur la calo.

9. mai. La goélette américaine *Caroline Hort* a été mise à l'eau à 1 heure de l'après-midi.

#### AVIS.

Suivant jugement du tribunal de commerce des îles de la Société, en date du 13 mai 1853, M. Louis Lange, capitaine du trois mats chilien *Mercedes Montes*, appartenant à MM. Sanchez frères, de Valparaiso, est autorisé à emprunter la grosse, sur le corps, quille, agrès et apparaux dudit navire la somme de 20 à 25,000 francs.

En conséquence, mardi, 24 mai prochain, à une heure de relevée, il sera, par le ministre, et en l'étude de M. Robin, notaire, à Papeete, procédé à l'adjudication au rabais du prêt à la grosse de la somme de 20 à 25,000 francs.

S'adresser pour les conditions de l'adjudication, à M. Robin, notaire, à Papeete.

#### NOTICE.

In accordance with the judgment rendered by the tribunal of commerce of the Society Islands, on the 13 day of May 1853. Mr. Louis Lange, captain of the chilian ship *Mercedes Montes*, belonging to messers Sanchez brothers, of Valparaiso, is authorised to borrow upon the hull, keel, spars and rigging of said vessel, for the sum of from 20,000 to 25,000 francs. Accordingly, on tuesday 24th of May next, at one o'clock in the afternoon, tenders will be received by and in the office of Mr. Robin, notary at Papeete, for the purpose of according to the lowest offer, a bottomy bond for the sum of from 20 to 25,000 francs.

Apply, for conditions, to Mr. Robin, notary at Papeete.

Le gérant : BRIOT.